

PAR COURRIEL

Le 23 avril 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Objet : Questions relatives au coût et à l'autonomie des autobus urbains électriques, ainsi qu'à la construction et au réaménagement d'un garage dédié à de tels autobus

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 19 mars 2024, par le député de la circonscription de Nelligan, au sujet du coût et de l'autonomie des autobus urbains électriques, ainsi que des coûts de construction ou de réaménagement d'un garage dédié à de tels autobus.

Les autobus

Le prix d'un autobus urbain électrique varie d'un contrat à l'autre selon les soumissions reçues et selon le type d'autobus et la configuration retenue. Par exemple, le prix d'un autobus articulé électrique est plus élevé que le prix d'un autobus électrique standard de 40 pi. À titre indicatif, le prix d'un autobus électrique de 40 pi est estimé à environ 1,4 M\$ en 2024.

Les autobus électriques standards de 40 pieds acquis par les sociétés de transport collectif ont tous une capacité énergétique embarquée de 564 kWh, pour une autonomie moyenne de 320 km, selon les conditions d'opération.

... 2

Les garages

Les coûts de réaménagement ou de construction d'un nouveau garage dédié aux autobus électriques varient en fonction de plusieurs facteurs ainsi que du contexte et des besoins de chaque société de transport. Chaque projet est unique.

Notons, sans s'y limiter, les différentes variables à prendre en considération :

- la nature de l'intervention (réaménagement, agrandissement et mise à niveau d'une infrastructure existante, nouvelle construction, électrification partielle ou totale, etc.);
- le type d'infrastructure visée (bâtiment fermé, bâtiment ouvert, marquise, etc.);
- l'envergure du projet (c'est-à-dire la capacité de remisage du garage, la zone d'entretien, etc.);
- le type de technologie de recharge (pantographes, prises combo, les deux);
- la puissance énergétique requise et sa disponibilité dans le secteur du garage visé, etc.

Actuellement, la grande majorité des projets d'électrification des garages se trouve soit à l'étude, soit en planification. Aussi, les coûts totaux des projets sont encore en évaluation.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault